



REPUBLIQUE FRANCAISE
--
NOUVELLE-CALEDONIE
--
PROVINCE NORD

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE SIMPLIFIEE

Une enquête publique simplifiée, d'une durée de quinze (15) jours, est ouverte du 14 au 28 avril 2023, relative à la demande d'autorisation d'exploiter un centre de tri et de transfert de déchets ménagers sur la commune de Nèkö (Poya).

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de Nèkö (Poya) durant la période d'enquête mentionnée ci-dessus et pendant les heures d'ouverture de la mairie :

Du lundi au jeudi, de 7 heures 30 à 15 heures 30 ;
Le vendredi, de 7 heures 30 à 14 heures 30.

La date limite de consultation du dossier en mairie est le 28 avril 2023.

Pour le président de l'assemblée
de la province Nord et par délégation
Le secrétaire général
de l'assemblée de la province Nord
Thierry DOMBROWSKY

**Avis à afficher en mairie
au plus tard quinze (15) jours après réception.
Une attestation de l'affichage sera à fournir.**